Zeitschrift: Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels
Herausgeber: Schweizer Hotelier-Verein
Band: 10 (1901)
Heft: 27

Heft

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 31.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Basel, den 6. Juli 1901. ✱ № 27. ✱ Bâle, le 6 Juillet 1901.

Erscheint Samstags

Abonnement:
Für die Schweiz
3 Monate Fr. 2.—
6 Monate „ 3.—
12 Monate „ 5.—
Für das Ausland:
3 Monate Fr. 3.—
6 Monate „ 4.50
12 Monate „ 7.50
Vereins-Mitglieder erhalten das Blatt gratis.

Inserate:
7 Cts. per 1 spaltige Millimeterzeile oder deren Raum. — Bei Wiederholungen entsprechend Rabatt.
Vereins-Mitglieder bezahlen 3 1/2 Cts netto per Millimeterzeile oder deren Raum.

Schweizer Hotel-Revue
Revue Suisse des Hôtels

Organ und Eigentum des Schweizer Hotelier-Vereins
10. Jahrgang | 10me Année
Organe et Propriété de la Société Suisse des Hôteliers

Paraissant le Samedi

Abonnements:
Pour la Suisse:
3 mois Fr. 2.—
6 mois „ 3.—
12 mois „ 5.—
Pour l'Etranger:
3 mois Fr. 3.—
6 mois „ 4.50
12 mois „ 7.50
Les Sociétaires reçoivent l'organe gratuitement.

Annonces:
7 Cts. par millimètre-ligne ou son espace. Rabais en cas de répétition de la même annonce.
Les Sociétaires payent 3 1/2 Cts. net par millimètre-ligne ou son espace.

Redaktion und Expedition: Sternengasse No. 21, Basel ✱ TÉLÉPHONE 2406 ✱ Rédaction et Administration: Sternengasse No. 21, Bâle.

Mitglieder-Aufnahmen. Admissions.

Fremdenbetten Lits de maîtres

Hrn. Dr. E. Bürcher, Hotel Bérisal . . .
Bérisal 95
„ E. von Kænel, Hotel Gold. Stern . .
Zürich 40
Mr. Alfred Pillou, Buffet de la gare . .
Bienne . . . . . —
„ Hans Rist-Wælchli, Hotel de l'Union
Jongny s/Vevey 36

Der Basler Bundesfeier wegen erscheint die nächste Nummer einen Tag früher. Inserate für die betr. Nummer müssen bis Donnerstag morgen aufgegeben werden. *Die Expedition.*

Pour cause de fête le prochain numéro paraitra un jour plus tôt. Les annonces pour ce numéro seront acceptées jusqu'à jeudi matin.

L'administration.

✱ Nouvelles officielles. ✱

Assemblée générale ordinaire
de la
SOCIÉTÉ SUISSE DES HÔTELIERS
du 22 et 23 juin 1901
à Zermatt.

A. Procès-verbal.

Ordre du jour.

1. Rapport de gestion et comptes annuels.
2. Budget pour 1901/1902.
3. Election des vérificateurs de comptes.
4. Rapport du Bureau central.
5. Rapport sur la 3e édition du Guide des hôtels.
6. Rapport sur l'Ecole professionnelle.
7. Révision partielle des statuts tendant à l'inscription au registre du commerce.
8. Proposition concernant les récompenses aux employés pour service de longue durée.
9. Proposition concernant l'assurance des employés.
10. Proposition concernant la création d'une caisse pour veuves et orphelins.
11. Proposition concernant les examens d'apprentis cuisiniers.
12. Communications diverses.
13. Choix du siège des deux prochaines assemblées générales.
14. Propositions individuelles.

Sont présents: du **Conseil d'administration:**

MM. J. Tschumi, Ouchy, Président;
„ A. Raach, Lausanne, Vice-président;
„ F. Küssler, Bex (Sect. Lac Léman);
„ J. Huber, Soleure („ Oberland bernois);
„ A. Waelly, Macolin („ Oberland bernois);
„ E. Cattani, Engelberg („ Lac des IV Cantons);
„ F. Berner, Lucerne („ Zurich);
„ J. Seiler, Gletsch („ Valais).

Excusés:

MM. J. Döpfner, Lucerne (Sect. Lac des IV Cantons);
„ O. Hauser, Lucerne („ Lac des IV Cantons);
„ E. Ruchti, Interlaken („ Oberland bernois);
„ C. Kracht, Zurich („ Zurich);
„ F. Wegenstein, Neuhausen („ Zurich).

Sont présents: du **Comité:**

MM. J. Tschumi, Ouchy, Président;
„ A. Raach, Lausanne, Vice-président;
„ F. Küssler, Bex, assesseur;
„ A. Küpfer, Glion, assesseur;
„ C. Flück, Bâle, trésorier;
„ O. Amsler, Bâle, secrétaire.

Excusé:

M. J. Müller, Ouchy (pour cause de maladie).

En outre, 170 sociétaires dont les noms sont indiqués par la liste de présence au dernier numéro.

L'assemblée générale a été précédée, le vendredi soir de 9 h. à minuit, d'une séance du Conseil d'administration, au cours de laquelle l'ordre du jour a été soumis à un tour de préconsultation approfondi.

Le samedi 22 juin à 10 1/2 h. du matin, M. le président Tschumi ouvre l'assemblée générale en rappelant tout d'abord le souvenir des membres enlevés à la société par la mort au cours de l'année écoulée; les assistants se lèvent pour honorer leur mémoire. Ce sont:

MM. M. A. Holsboer, Hôtel de la Gare, Davos-Platz;
„ A. Britschgy-Lütthold, Hôtel Schweizerhof, Ragaz;
„ G. Bossard, fils, Hôtel du Bœuf, Zoug;
„ J. Escher, sen., Hôtel Couronne et Poste, Brigue;
„ F. Infanger, Hôtel Terminus, Winterthour;
„ Fr. Glarner, Bains de Stachelberg;
„ H. Stork, Hôtel Bellevue, Interlaken;
„ Alphonse Osswald, Hôtel Bellevue, Berne;
„ A. Bêha, sen., Hôtel du Parc, Lugano;
„ Fr. Mürsch, Hôtel Beau Séjour, Champel-Genève;
„ J. A. Brauen, Hôtel de l'Ile, Constance;
„ J. Boller, sen., Hôtel Victoria, Zurich;
Mme Dr. Müller, Hôtel National, Engelberg;
MM. Leo Enzmann, Kurhaus Flüeli;
„ W. Müller, Hôtel Belvedère, Interlaken.

Puis M. Tschumi souhaite, en termes empreints de cordialité, la bienvenue aux nombreux sociétaires présents. Il fait remarquer combien ces assemblées sont propres à faire oublier pour quelques jours les soucis et les tracas de la vie, à resserrer les liens de confraternité et de solidarité qui unissent les membres. Les dames, soutiens fidèles de nos maisons, méritent bien elles aussi de pouvoir se livrer, tous les deux ans au moins, aux plaisirs de nos fêtes. Puisse notre société ne jamais perdre de vue ses tendances idéales, afin que ses membres apprennent de plus en plus à se respecter et s'honorer les uns les autres. Que tous cherchent à laisser de côté les intérêts particuliers et mesquins et, en se respectant soi-même, à servir le bien de la communauté: le respect au dehors s'en accroitra et notre société finira par devenir une puissance avec laquelle les autorités se verront obligées de compter. Il déclare la séance ouverte en souhaitant que la société continue à marcher dans la voie qu'elle s'est tracée, à la conquête de la position sociale à laquelle ses membres ont droit.

Délibérations.

Le *procès-verbal* de la dernière assemblée générale est adopté sans opposition.

MM. Mayer de Genève et Sailer de Genève sont nommés *scrutateurs.*

1. Le *rapport de gestion* et les *comptes annuels* sont adoptés après lecture du rapport des vérificateurs des comptes, et décharge est donnée au comité. Voici ce rapport:

„Les vérificateurs soussignés ont soumis „le bilan au 31 mars 1901 et les comptes de „l'Ecole professionnelle d'Ouchy à un examen „approfondi. Des épreuves nombreuses ont „démontré l'exactitude et la concordance des „écritures et des pièces à l'appui. Nous pro„posons d'adopter les comptes en donnant „décharge au trésorier et de le remercier de „sa grande activité.

Les vérificateurs:
signé: *Rob. Haefeli. Alb. Elskes.*"

2. Il est donné lecture du *budget.* M. Emery, de Montreux, désire qu'en présence de la situation financière satisfaisante, la société consente à des prestations un peu plus importants dans le domaine de la réclame. M. Lichtenberger propose de fixer à fr. 10,000 la somme à dépenser dans ce but.

M. Tschumi fait remarquer combien il est difficile de choisir le juste milieu quand il s'agit de faire de la réclame pour un pays tout entier, où chacun s'attend à voir figurer sa localité et même sa maison. Le comité a fréquemment discuté cette question, sans arriver jusqu'à présent à un résultat généralement satisfaisant. La proposition est renvoyée au comité pour étude ultérieure, sans fixation d'une somme déterminée, et le budget est adopté.

3. *Vérificateurs des comptes.* MM. Haefeli et Elskes sont confirmés dans leurs fonctions.

4. *Rapport du Bureau central.* Le chef de bureau Amsler complète en quelques mots ce qui a été dit à ce sujet dans le rapport de gestion, en se référant à la brochure commémorative remise à tous les sociétaires. M. Tschumi fait l'éloge de ce travail, éloge confirmé par les bravos de l'assemblée.

5. *Guide des hôtels.* M. Amsler présente le rapport sur la 3e édition de ce guide et parle des mesures prises pour en assurer la distribution rationelle, du grand nombre des demandes, et des efforts faits pour améliorer l'aspect extérieur de l'ouvrage. Il demande si l'assemblée a des propositions à faire pour contribuer à cette amélioration. Personne ne prend la parole.

6. *Ecole professionnelle.* M. Tschumi rapporte que le 8e cours s'est passé d'une manière satisfaisante et que le résultat final peut être considéré comme favorable. Si l'école ne forme pas de savants, elle n'en dépose pas moins dans l'esprit de ses élèves des principes qui leur seront utiles dans la vie en les aidant à surmonter bien des difficultés. Il communique en outre qu'une demande de M. Garlichs, professeur à l'école, d'élever son traitement a été agréé par le conseil d'administration. Il en a été de même d'une demande de M. Müller concernant l'élévation du prix de pension; désormais, les élèves suisses paieront 100 fr. par mois au lieu de 80 fr. et les étrangers 140 fr. au lieu de 120 fr. On avait pensé d'abord à faire supporter cette augmentation par la caisse de la société, le fonds scolaire étant insuffisant malgré l'abondance des dons de nouvel-an; mais on a fini par trouver qu'un subside de la caisse de la société ne se justifie guère, les élèves appartenant dans la règle à des familles aisées, et les prix, malgré l'élévation décidée, pouvant être considérés comme modestes comparés à ceux d'institutions semblables. Du reste, il s'agit non seulement d'augmenter la rétribution de M. Müller, mais aussi d'améliorer la table. Par contre, la société prendrait à sa charge le paiement partiel ou total de la pension d'élèves capables et peu fortunés.

7. *Révision des statuts.* Cette révision est adoptée pour ce qui concerne l'inscription de la société et de son bureau central au registre du commerce, et l'assemblée décide, sur la proposition de M. Berner, qu'une révision totale sera élaborée pour la prochaine assemblée générale, afin d'éliminer des statuts certaines contradictions et répétitions.

8. *Récompenses aux employés.* Il est donné lecture de la proposition du conseil d'administration relative à ce sujet. M. Mader de St-Gall désire qu'il soit fait une différence entre les hôtels ouverts toute l'année et les hôtels de saison en ce sens, que 4 années entières seraient considérées comme équivalant à 5 saisons. M. Weber de Genève modifie sa proposition précédente d'après laquelle les récompenses devaient être délivrées dès la fin de la première année, en proposant d'accorder pour 3 ans un diplôme et une médaille de bronze, pour 5 ans une médaille d'argent et pour 10 ans une médaille d'or, la totalité des frais à supporter par la société. M. Müller, d'Alpnach, est opposé à une distinction entre hôtels de saison et hôtels ouverts toute l'année, vu la difficulté plus grande de se procurer du personnel de saison. Il recommande de distribuer les récompenses dès la fin de la 3e année; cette proposition est appuyée par MM. Beilick, de Thoune, et Alblas, de Montreux.

A la votation, l'égalité entre les hôtels de saison et ceux ouverts toute l'année est maintenue et la proposition du conseil d'administration:

pour 5 ans, diplôme et breloque ou broche de bronze
10 „ „ „ „ „ „ d'argent
15 „ „ „ „ „ „ d'or

l'emporte.

En ce qui concerne les frais, M. Boller, de Zurich, propose d'en charger les patrons; M. Müller, d'Alpnach, désire les partager par moitié entre ceux-ci et la société. M. Cattani, d'Engelberg, fait remarquer que, les récompenses devant être rétroactives, la mise à la charge de la société de la totalité des frais pourrait être fatale à sa caisse. M. Tschumi est d'avis que le patron éprouvera plus de plaisir à récompenser à ses propres frais un employé fidèle qu'à lui transmettre simplement un cadeau dont il aurait bénéficié lui-même.

La proposition du Conseil d'administration de mettre les frais des diplômes à la charge de la société et ceux des médailles à la charge des patrons est adoptée.

9. *Assurance des employés contre la maladie et les accidents.* L'auteur de la proposition, M. Weber, de Genève, en expose les motifs; de la courte discussion qui suit, il résulte que l'assemblée ne considère pas cette proposition comme opportune; aussi se range-t-elle au préavis défavorable formulé par le conseil d'administration.

10. *Création d'une caisse pour veuves et orphelins.* La proposition du conseil d'administration est adoptée à l'unanimité et sans discussion. Elle consiste à réserver cette création pour plus tard et à autoriser provisoirement le comité à nommer sur place pour chaque cas une commission spéciale chargée d'examiner la situation et de faire des propositions au comité sur le montant de la subvention; les expériences ainsi faites serviront ultérieurement à l'élaboration d'un règlement.

11. *Examens d'apprentis cuisiniers.* M. Tschumi résume cette question qui occupe la société depuis des années, ainsi que les démarches faites jusqu'ici. Le programme d'examen ayant été publié dans l'organe de la société, il n'en est pas donné lecture. M. Baltischwiler, de Zurich, en recommande l'adoption, un chef s'appliquant certainement davantage à instruire son élève quand il sait que ce dernier aura à subir un examen. M. Schlenker, de Genève, dit que des examens analogues sont déjà un usage dans cette ville et recommande lui aussi l'adoption de la proposition. M. Tschumi est d'avis qu'il ne peut s'agir pour le moment que d'introduire ces examens à titre d'essai. L'expérience dira jusqu'à quel point l'institution pourra devenir définitive. A la votation, le projet présenté est adopté.

12. *Question des portefaix.* Une demande, parvenue tardivement, de la Société des Hôteliers de Zurich, tendant à charger le comité de faire auprès du département fédéral des chemins de fer des démarches dans le but d'obtenir une meilleure réglementation du service des portefaix dans les gares, provoque une discussion animée. Il en résulte que partout, les mêmes inconvénients se produisent, et le comité est chargé de faire une enquête et d'élaborer, à l'adresse de la confédération, futur propriétaire des lignes, une pétition prévoyant l'institution d'employés spéciaux pour le service des bagages,

ou interdisant tout au moins aux portefaix d'accompagner les voyageurs jusqu'à l'hôtel.

13. *Droits d'auteur.* Une proposition de M. Hauser de Lucerne, de charger le comité de faire des démarches pour régulariser les agissements de la „Société des Auteurs et Compositeurs“ soit de son représentant à Berne, c'est-à-dire pour provoquer une révision de la loi régissant la matière, est prise en considération et le comité est chargé de prendre l'affaire en mains.

14. *Communications.* M. Tschumi communique:

a) Que le comité a pris une part active à l'envoi de la pétition de l'Union des Sociétés suisses de développement pour la mise en vigueur dès le 1er Mai de l'horaire d'été des chemins de fer, et qu'il suivra de près les phases ultérieures par lesquelles cette question doit passer, dans l'espoir que ses efforts réunis parviendront à atteindre le but, d'autant plus que le département fédéral des chemins de fer n'a ajourné l'examen de cette pétition, remise au printemps, que faute de temps et non par principe, et que les administrations elles-mêmes ne paraissent pas défavorables au projet.

b) Que la pétition, présentée dans le temps par l'Union Helvétia“, tendant à soumettre les hôtels à la loi sur les fabriques, a été repoussée à la suite des préavis fournis par notre société et par les inspecteurs fédéraux des fabriques.

c) Que la pétition adressée au mois de mars au Département militaire fédéral pour demander que les employés d'hôtel soient appelés au service autant que possible avant ou après la saison, n'a pas obtenu, comme c'était facile à prévoir, de résultat bien appréciable.

d) Que le Conseil d'administration a alloué au groupe des hôtels de l'exposition de Vevey une subvention de fr. 2000, et pour l'exposition des tableaux statistiques du Bureau central un crédit de fr. 800.

e) Que l'enquête pour la pétition concernant une loi fédérale sur le contrôle des poids et mesures sera entreprise dans le courant de cette année.

f) Que l'assurance contre le vol a été introduite sous forme de convention additionnelle au traité d'assurance contre les accidents et que le comité espère qu'il en sera fait usage. Le président fait connaître en même temps que les tantièmes encaissés par la Société sur l'assurance-accidents se sont élevés au montant de fr. 4397. 20.

g) Que l'Union des sociétés suisses de développement a reçu une subvention de fr. 600.— pour une brochure destinée à l'Amérique, et une autre subvention de somme égale pour une brochure allemande.

h) Qu'en ce qui concerne la loi fédérale sur les denrées alimentaires, le comité s'est toujours efforcé de sauvegarder les intérêts de l'hôtellerie et qu'il continuera à suivre cette question de près.

i) Que „l'Asile pour employés d'hôtel du sexe masculin“ à Zurich demande à la Société d'accepter le protectorat de cette institution et de lui allouer une subvention. Le Conseil d'administration, bien que persuadé que la situation de cet asile s'est améliorée et que tout porte à croire qu'on peut compter sur le succès de son activité a décidé néanmoins de renoncer pour le moment à en accepter le protectorat, mais d'allouer à l'asile une subvention de fr. 300.—.

15. *Siège des deux prochaines assemblées générales.* Les sociétaires de Bienne ont invité par écrit la société à tenir l'assemblée d'un jour de 1902 dans cette localité. Cette invitation est acceptée avec remerciements. M. Wælly de Macolin exprime le plaisir que lui cause cette acceptation et l'espoir que la réunion sera très fréquentée.

Pour l'assemblée de 1903 nous sommes en présence de deux invitations, l'une de la Société des hôteliers de Montreux, l'autre de celle de Zurich. M. Morlock, président de cette dernière, fait remarquer qu'il aura juste 20 ans en 1903 que les Zurichois ont eu le plaisir de recevoir la société, et espère que pour ce motif et vu l'usage de tenir ces assemblées alternativement dans la Suisse allemande et dans la Suisse romande, son invitation sera acceptée. M. Emery déclare, au nom de la Société des hôteliers de Montreux, renoncer en faveur de Zurich à son invitation pour 1903, mais sous la réserve qu'elle sera acceptée définitivement pour 1905. Ces deux invitations sont agréées par acclamation et avec remerciements chaleureux.

16. *Propositions individuelles.* M. Beilick de Thoune prie le Comité d'examiner s'il ne serait pas indiqué de demander le dépôt d'une caution lors de l'engagement des chefs de cuisine, afin d'être garantie en quelque mesure contre l'abandon d'une place au milieu de la saison.

Après que M. Gehrig de Villeneuve et M. Armleder de Genève, appuyés par un vivat de l'assemblée, eurent encore célébré, l'un en allemand, l'autre en français, les mérites du Comité, le président déclare la séance close à 1 heure en souhaitant à tous beaucoup de plaisir pour les heures qui vont suivre.

Si aucune objection n'est élevée contre le présent procès-verbal dans le délai de 8 jours, il sera considéré comme adopté.

Le président: *J. Tschumi.* Le secrétaire: *O. Amsler.*

B. Rapport de fête.

Zermatt! Mot magique. Partout où le rapporteur a eu l'occasion, au cours de l'année écoulée, de rencontrer des sociétaires, c'est „Zermatt“ qui faisait le sujet de la conversation, à laquelle la „meilleure moitié“ participait avec un intérêt particulier et un enthousiasme visible. Quoi d'étonnant qu'on se soit attendu, pour l'assemblée générale de cette année, à une participation extraordinaire. Il se peut que la température hivernale des jours qui l'ont précédée aient ébranlé mainte résolution, provoqué maint changement d'avis; à Zermatt même, on devait être à ce moment dans une disposition d'esprit tout autre que rose; n'importe, le grand jour arriva, et quel jour! C'est comme si ces malheureux hôteliers étaient protégés par une divinité athmosphérique spéciale. Quel beau teeemps!

Le train partant à midi de Lausanne emportait, le 21 courant, à destination de Viège, une société d'environ 150 personnes, dont le nombre ne fit que s'accroître à chaque station, à tel point, que dès le soir, plus de 200 invités étaient réunis dans la vérandah de l'hôtel Mont Cervin, où la plus franche gaîté ne tarda pas à régner.

Quel trajet superbe que celui qui longe la Viège aux flots tumultueux, que de paysages pittoresques et variés! Mais ce ne devait être là qu'un avant-goût de ce qui nous attendait encore. A voir le fourmillement de la foule en gare de Zermatt, on eût pu se croire non au début, mais en plein milieu de la saison; la scène à l'arrivée de chaque train n'est pas plus animée à l'époque de la plus grande affluence des touristes dans cette localité célèbre. Le long de la rue principale pavoisée et décorée de verdure, chacun gagne ses quartiers, et plus d'un participant à la fête laisse échapper un „Ah!“ d'admiration à la vue de la pyramide majestueuse et resplendissante du Mont Cervin. Une aubade de la Musique municipale de Brigue contribue à accroître encore, le samedi matin, la gaîté des hôtes qui accourent de toutes parts. A 10 h. ½, on se met sérieusement au travail; grâce à la façon admirable dont les débats sont dirigés, ceux ci sont liquidés dans le laps de temps fixé, de sort que le banquet officiel, auquel prirent part 60 dames et 115 messieurs, put commencer peu après 1 heure. En voici le menu:

MENU

Hors d'œuvre variés
Potage valaisan
Bouchées feuilletées au foie gras
Filets de soles à la Parisienne
Pommes nouvelles étuvées
Cœur de filet de bœuf à la Saxonnaise, sauce madère
Quartier de chevreuil à la Mt-Cervin
Asperges de Martigny, sauce mousseline
Chapons du Mans rôtis à la broche
Salade de saison
Pouding Péruvien
Parfait fédéral
Pièces de pâtisserie sur socle
Fruits — Desserts

La série des discours est ouverte par M. le Dr. Alex. Seiler, qui souhaite la bienvenue la plus cordiale aux assistants, en sa qualité de président de la société des hôteliers du Valais et au nom des autorités et de la population de Zermatt. L'orateur est d'avis qu'il était audacieux d'inviter la société de venir à Zermatt qui ne peut lui offrir qu'un asile imparfait, mais il espère, que les beautés naturelles en feront oublier les défectuosités. Quelle modestie! L'orateur raconte en termes humoristiques avoir lu il n'y a pas bien longtemps, dans un registre d'étrangers d'un pays voisin, que le Valais est un pays horriblement sauvage où l'on ne peut s'aventurer qu'armé jusqu'aux dents pour se protéger contre les bêtes fauves. En des détours variés et savants, M. Seiler cherche à prouver que Zermatt et ses hôtels sont loin d'être à la hauteur, mais il ne réussit pas à convaincre ses auditeurs; le menu servi à la perfection et la table décorée avec le goût le plus délicat suffisent en effet à réfuter son dire. L'orateur porte son toast à la prospérité de la Société et au succès de ses efforts.

M. Tschumi exprime la reconnaissance de la Société pour la réception si cordiale dont elle a été l'objet; le nombre des assistants suffit à prouver la bonne réputation dont jouit Zermatt. Il salue les collègues invités du Valais et de Chamonix qui ne font pas encore partie de la société et exprime l'espoir que cette journée aura pour suite un rapprochement plus intime. Il remercie tout spécialement les administrations des chemins de fer du Gornergrat, du Viège-Zermatt et du Mont Pélerin, ainsi que la Compagnie de navigation du lac Léman et la société des hôteliers de Vevey pour leur généreux empressement. L'orateur termine en disant qu'en ce coin de terre un des plus beaux de la Suisse, c'est à la patrie que s'adresse son toast.

Puis vient un entr'acte: M. Berner de Lucerne relève en termes brefs mais chaleureux les mérites de MM. Tschumi, Müller et Schmidt comme professeurs de l'école professionnelle d'Ouchy et fait remarquer combien la Société a lieu d'être fière de cette institution, dont la prospérité réjouissante est due uniquement à l'activité affectueuse et dévouée de ces trois messieurs; il les prie d'accepter un faible témoignage de reconnaissance. Ensuite, Mlle. Cattani remet à M. Tschumi un service à thé en argent et à M. Schmidt une jolie pendule. Une seconde pendule est destinée à M. Müller qui est malheureusement empêché par sa maladie d'assister à la réunion. MM. Tschumi et Schmidt remercient en termes émus pour ce témoignage d'affection, dont ils sont très touchés, mais qui, à leur dire, n'était pas nécessaire pour les encourager à continuer leurs fonctions avec amour et dévouement.

M. Ettenberger, de Bregenz, apporte les salutations de la Société des maîtres d'hôtel des bords du lac de Constance et du Rhin et remercie la Société suisse de permettre également aux collègues de la rive droite du lac de Constance de se joindre à elle. Il porte son toast à la Suisse bien-aimée.

Puis M. Alblas de Montreux, dont la verve humoristique est inépuisable, est nommé major de table. M. Morlock, de Zurich, en sa qualité de président de la Société des hôteliers de Zurich, se dit heureux du choix de cette ville pour la prochaine fête, et espère que la participation y sera également nombreuse. Il compte surtout sur la présence des dames, auxquelles s'adresse son toast.

La parole est à M. de Chastonay, préfet de Sierre. En termes éloquents et enthousiastes, il célèbre l'importance de l'hôtellerie comme industrie nationale et la nécessité de solidariser ses intérêts avec ceux de la nation entière. C'est à cette solidarité que l'orateur porte un triple vivat.

Après ce discours, il est donné lecture des télégrammes adressés par M. Spaeth de Lindau au nom de la Société des hôteliers des bords du lac de Constance et du Rhin, par M. Fioroni à Gênes pour la Société des hôteliers italiens, par MM. Bertolini de Milan, Küpfer de Heidelberg, Herfs de M.-Gladbach, Arnold de Chamonix, Cachat de Chamonix, Ruchti d'Interlaken, Kracht de Zürich, Haefeli frères de Lucerne, Hotop de Genève, Moser de Schinznach, J. Borsinger de Baden, Oehlschläger, Erpf et Wanner de Zurich, Seiler de Wengernalp, Rouiller de Vernayaz, Gerber d'Aarau, Richert de Zurich et Baud de Meiringen.

M. Brenner de Baden-Baden remercie la Société du grand plaisir qu'elle lui a fait en lui permettant d'assister à cette belle fête; il espère que les Suisses se rendront toujours plus nombreux aux fêtes de l'Union internationale et vide son verre à la santé des collègues suisses. Avant de clore notre récit du banquet officiel, n'omettons pas de rendre hommage au major de table qui a su entretenir l'hilarité la plus générale. Quant à la ballade à la Gornerklamm, prévue par le programme, votre rapporteur a dû se refuser le plaisir d'y prendre part, mais il a su par ouï-dire qu'elle avait été pleine d'animation et réussie de tous points.

Passons au seconde acte, à la soirée dansante. Dans les salons gracieusement décorés de l'hôtel Zermatt, dont le centre d'attraction est formé par un buffet somptueusement garni et admirablement arrangé, se presse une foule joyeuse et animée, parmi laquelle, semblables à des perles dans leur écrin, de nombreuses dames aux toilettes ravissantes. Le sceptre de Terpsichore règne en maître jusqu'à l'aube, aux accords mélodieux de l'orchestre permanent. Comme intermède très apprécié, les productions vocales de Mme. Neithardt d'Altstätten, de MM. Jehle de Neuchâtel et Pfister de Lugano. La voix sonore et exercée de Mme. Neithardt, ses romances charmantes ont conquis les cœurs en un clin d'œil, et ses deux partenaires ont eu leur part méritée d'applaudissements.

Dimanche matin. Gornergrat! Ce mot magique devient une réalité. Pas un nuage au ciel, pas trace de brume, un cercle altier de majestés négeuses, un diadème de brillants étincelant aux purs rayons d'un soleil d'été. La plume est impuissante à reproduire ce spectacle. A l'intérieur du Belvédère c'est la bonne ménagère qui fonctionne, faisant face avec autant d'empressement que de courage à l'assaut des impatients. Un peu de patience et l'estomac le plus affamé se trouve satisfait, grâce à la rapidité et l'excellence du service, dirigé par Mademoiselle Zumbühl. Ecrire des cartes postales, jouer du Kodak, faire de vers, telles sont, après que les regards se sont rassassiés de la vue splendide, les occupations caractéristiques de chacun.

Entre 2 et 3 heures, tout le monde se retrouve à Riffelalp pour savourer le lunch offert par l'hospitalité de MM. Seiler frères dans les salons spacieux de l'hôtel Riffelalp, décorés avec profusion de fleurs des Alpes. En voici le menu:

MENU

Consommé double Bizet
Saumon de Laufenburg au bleu, garni d'écrevisses, sauce riche
Pommes à l'anglaise
Chevalier de poularde à la régence
Jambon de Prague aux épinards, sauce madère
Choux-fleurs, sauce Isigny
Faisan de Bohème à la broche sur canapé
Salade valaisanne
Brioche fruitières
Fantaisie de glace vénitienne Gât. trois frères
Fontaine sauphinoise en nougat
Fruits — Desserts

En première ligne, M. Lichtenberger s'empresse, au nom de ses collègues d'Interlaken, de remercier nos hôtes; il les envie d'avoir pu montrer leurs Alpes dans leur bel éclat, ce qui n'a malheureusement pu être le cas à Interlaken. Du reste, la fête de Zermatt surpasse, dit M. Lichtenberger, celle d'Interlaken sous bien des rapports.

Puis, M. le président Tschumi prend la parole. Il rappelle en termes émus les mérites de feu papa Seiler, le créateur de Zermatt. Il y a 60 ans à peine, ce coin de terre si privilégié de la nature était une contrée inculte; il en fut ainsi jusqu'au moment où il y a 40 ans, M. Seiler aidé de sa fidèle compagne, construisit l'hôtel du Mont Rose, qui pouvait abriter 5—6 personnes. Avec une énergie tenace, M. Seiler fit face aux difficultés que lui opposaient tant la nature que les habitants; fidèle au principe: l'homme peut ce qu'il veut, il finit par l'emporter; du plus petit des hôteliers qu'il était, il devint le roi des hôtels; c'est lui qui a fait de Zermatt l'un des principaux centres du tourisme en Suisse. A la suite de ce résumé intéressant, que nous ne pouvons rendre ici que de façon bien rudimentaire, l'assemblée se lève dans un silence respectueux, bientôt suivi d'un vivat retentissant en l'honneur de la famille Seiler, génération actuelle.

M. Hermann Seiler remercie en termes émus au nom de la famille: qui est heureuse de pouvoir contribuer à cultiver la confraternité et l'orateur, en espérant que chacun emportera de Zermatt un bon souvenir, souhaite encore une fois à tous les assistants une cordiale bienvenue.

Nous avons de nouveau le plaisir d'entendre la voix charmante et émouvante à la fois de Mme Neithardt dans le chant si patriotique „s Schwyzerhüsli“, suivi d'applaudissements interminables.

Que le major de table, ainsi que tous les assistants, reçoivent ici l'expression de la gratitude du rapporteur pour les paroles flatteuses que l'un a bien voulu lui adresser et que les autres ont soulignées de leurs vivats.

C'est l'heure de regagner la vallée. Le ciel se couvre de nuages suspects. A la gare, nous sommes reçus par l'infatigable Musique municipale au répertoire inépuisable; on emboîte le pas et on se dirige vers le village.

Le programme porte: „modeste fête de nuit“. Ceux qui y ont assisté ont pu apprécier la modestie — des organisateurs; car ce qu'ils nous ont offert surpassait toute attente. Une mer de lumière embrase le jardin et s'étend jusqu'à la petite église, perchée dans une situation si idyllique. Les hauteurs alentour, les pointes de rochers, les gorges mêmes resplendissent de feu et de flammes de bengale, partout l'œil ne rencontre que lueurs magiques. On eût dit que le ciel s'était obscurci uniquement pour mieux faire ressortir toutes ces splendeurs. Avec cela un feu d'artifice grandiose au vrai sens du mot, accompagné des airs les plus brillants de l'excellente Musique municipale, dirigée à merveille par M. le conseiller national Perric. Digne conclusion, en vérité, de ces journées magnifiques et réussies sous tous les rapports. Que les organisateurs de cette fête qui restera sans doute unique en son genre, reçoivent ici l'expression des remerciements les plus chaleureusement sentis de tous ceux auxquels il a été donné d'assister à ces journées inoubliables. Ils peuvent être certains que le souvenir de Zermatt vivra impérissable dans le cœur de tous les participants à la fête.

Celle-ci devait avoir encore un épilogue. La réunion qui eut lieu après la clôture officielle, dans la véranda de l'Hôtel Mont-Cervin, prit le caractère d'une fête de famille où la gaîté ne connut plus de bornes, grâce surtout au fringant orchestre et à son répertoire désopilant. Cette fois encore, le pasteur-poète des glaciers, M. Strasser de Grindelwald, avait tenu à égayer l'assemblée par quelques chansons appropriées à la situation et débitées avec tout l'entrain voulu.

Le lendemain matin, la gare était aussi animée qu'au mois d'août. Une demi-heure au moins avant le départ, le premier train était complètement garni; on en forma un second, et — les derniers seront les premiers — ce fut lui qui partit le premier, à la plus grande joie de ses occupants.

Au buffet de Stalden, les voyageurs purent déguster un verre de mousseux; merci aux généreux donateurs, MM. Lagger frères.

Arrivée à Viège, une petite troupe comptant 12 dames et 40 messieurs s'assembla pour répondre à l'aimable invitation de visiter les travaux du Simplon. A la gare de Brigue, des voitures les attendaient, parmi lesquelles le superbe mail-coach de M. Seiler à Gletsch, attelé de cinq fringants coursiers, excita l'admiration générale. On eut bientôt dépassé le village nègre (italien) qui s'est élevé près de Naters dans l'espace de deux mois, et nous fûmes reçus avec la plus grande amabilité par la direction des travaux du tunnel du Simplon, qui nous divisa en trois groupes pourvus chacun d'un guide. Une relation détaillée de ce que nous avons vu nous mènerait trop loin; contentons-nous de dire que le spectacle était plein d'intérêt et que c'est avec une vive satisfaction que nous quittâmes ce théâtre d'une activité fiévreuse. Remercions encore la direction de l'exploitation pour les rafraichissements offerts. A midi, M. Escher reconduisit les participants à son hôtel Couronne et Poste, où les attendait un lunch généreux; M. Cattani se fit l'interprète de nos sentiments de gratitude à l'égard de notre hôte et de la direction du Simplon. Une petite demi-heure encore, et puis „bon voyage“, les uns dans la direction de Gletsch, de la Furka et du Grimsel, les autres du côté opposé.

Entre temps, le grand rapide de Zermatt était arrivé à Viège avec ceux qui n'avaient pas entendu chanter le coq, et dont le nombre était singulièrement grand. Mais ne vendons pas la mèche! — Encore une fois, merci du fond du cœur, à Zermatt et à tous, et au revoir à Bienne en 1902!

Nachklänge zur Generalversammlung.

Geehrter Herr Redakteur!

Es wird Sie vielleicht interessieren zu vernehmen, dass die Fahrt des kleinen Ost-Korps (ca. 40 Mann stark) nach Gletsch-Grimsel mit Detachierung über die Furka einen äusserst fröhlichen, gelungenen Verlauf genommen hat. Auf ernstlichen Widerstand sind wir bei unserem Vorrücken nur in Fiesch und Münster gestossen, eroberten aber jeweilen mit Leichtig

keit im Sturmschritte die uns gebotenen Hindernisse. Brandschatzungen sollen, so viel mir bekannt, keine erfolgt sein, hingegen wurde viel in standrechtlichen Halsumdrehungen geleistet und was die strenge Justiz nicht innert gegebener Frist zu erledigen vermochte, das wurde ambulant im summarischen Verfahren geordnet. Abends 10 Uhr wurde unser Ziel, das gastliche Dach von Herrn J. Seiler am Gletsch erreicht, wo das für die Furka bestimmte Detachement bereits Vorposten-Stellung eingenommen hatte. In Brigue glaubten wir am Schlusse des Festes angelangt zu sein; wir hatten uns geirrt. Wir standen in Gletsch am Anfang vom Ende. Die Gastfreundschaft, die uns schon in Zermatt von Seite der Familie Seiler in verschwenderischem Masse zuteil geworden, fand auch noch am Gletsch keine Grenzen. Ein mitternächtliches Diner mit all dem nassen Guten, was der Keller bieten konnte, brachte uns nochmals in die gehobenste Stimmung. Mehr oder weniger geistreiche Reden und Toaste wetteiferten mit den schäumenden Wasserfällen der Rhone und der ad hoc bestimmte Tafelmajor (Seiler-Wengernalp) waltete in humorvollster, gewandter Weise seines anstrengenden Amtes. Der herrliche Gesang unserer freundlichen, lebensfrohen Wirtin aus Altstätten erfreute nochmals die Herzen der frohen Tafelrunde. In schönster Harmonie hat das Fest am Gletsch ausgeklungen. Die Stunde, in der sich Männlein und Weiblein in ihre Gemächer zurückgezogen haben, möchte ich Ihnen nicht verraten. Auch konnte ich am Morgen nicht in Erfahrung bringen, ob die Nachtruhe einiger Engländer-Familien durch unruhige Träume etwas gelitten hat. Morgens 6 Uhr war es in dem gewaltigen Bienenkorbe am Gletsch schon wieder recht lebendig und zwischen 6—8 Uhr stoben die eidgen. Posten, Zweispänner und fünfspännige Reisewagen nach allen Richtungen der Windrose auseinander, sich nach und nach in den Strassenwindungen der Grimsel, Furka und nach dem Wallis hinunter verlierend.

Indem ich annehme, dass das grössere West-Korps am schönen Gelände des Leman ebenso glücklich und erfolgreich operiert hat wie das Ost-Korps, und dass auch speziell unsere Vereinsakten und Protokolle glücklich durch Ihre schützende Hand nach Basel gebracht worden sind, grüsse ich Sie recht freundlichst. C. E.

Kleine Chronik.

(Mitteilungen für die Kleine Chronik werden stets mit Dank entgegengenommen.)

Baden. Die Gesamtzahl der Kurgäste betrug am 2. Juli 4339.

Kleine Scheidegg. Die Gesamtfrequenz der Station Scheidegg der Wengernalpbahn bis Ende Juni beträgt 12,056 gegenüber 11,765 im Vorjahr.

Cannes. Herr J. Baehl ersucht uns, mitzuteilen, dass das herumgehende Gerücht, als stehe er im Begriff, sein Hotel de Provence in Cannes aufzugeben, jeder Begründung entbehrt.

Leysin. Für 1900/1901 gelangt nach dem Antrag des Verwaltungsrates auf das zwei Millionen Franken betragende Aktienkapital eine Dividende von 7 Prozent zur Verteilung wie im Vorjahr.

Vevey. Freitag den 28. Juni fand unter grossem Enthusiasmus der Behörden und Bevölkerung die Eröffnung der kantonalen Gewerbeausstellung statt. In einer der nächsten Nummern werden wir einlässlicher auf dieselbe zu sprechen kommen.

Arosa. Herr Dr. med. Karl Ruedi in Arosa, früher in Davos, der für diese beiden Kurorte sehr viel geleistet hat als Promotor grosser Hotel- und Verkehrsentwicklungsprojekte, wie auch als Autorität auf dem Gebiete der Tuberkulose, ist 53 Jahre alt gestorben.

Zwei neue Verkehrsmittel. Am Montag den 1. Juli fuhren zum ersten Male die fahrplanmässigen Züge auf der direkten Bahnlinie Bern-Neuenburg; am gleichen Tage sah die Stadt Bern ihren ersten ersten elektrischen Tram über die Kirchenfeldbrücke und die Kornhausbrücke fahren.

Elektrische Bahnen Vivis-Chamby-Châtel-St. Denis. Den eidg. Räten wird die Konzessionserteilung vorgeschlagen für den Bau und Betrieb elektrischer Eisenbahnen von Vivis über Blonay nach Chamby zum Anschluss an die Linie Montreux-Montbovon und von Vivis bis zur Kantonsgrenze bei Châtel St. Denis.

Lausanne. En séjour dans les hôtels de 1er et de 2e rang de Lausanne-Ouchy, du 12 au 18 juin: Angleterre 1347, Allemagne 416, Suisse 504, France 485, Amérique 311, Russie 202, Italie 86. Divers: Autriche, Belgique, Pays-Bas, Espagne, Danemark, Etats balkans, Asie, Afrique, Australie, Turquie, 367. — Total 3727.

Davos. Amtliche Fremdenstatistik. Vom 15. Juni bis 21. Juni waren in Davos anwesend: Deutsche 445, Engländer 168, Schweizer 232, Franzosen 52, Holländer 70, Belgier 18, Russen 96, Oesterreicher 20, Portugiesen, Spanier, Italiener, Griechen 41, Dänen, Schweden, Norweger 9, Amerikaner 37, Angehörige anderer Nationalitäten 5. Total 1193. Darunter waren 186 Passanten.

Von Tiefenkastel, dem Verkehr nach einer der Hauptpoststationen Graubündens, aus wurden vom 14. auf den 15. Juni (also in 24 Stunden) mit der Post nach den verschiedenen Richtungen 260 Reisende, überdies noch 42 Pferde mit 18 Gepäckfourgons und einer Zweispänner-Extrapost befördert. Dies wird sehr wahrscheinlich die bedeutendste Reisenden-Beförderung sein, die je eine Poststation Graubündens hatte.

Deutschland. Von der preussischen Eisenbahnverwaltung sind Verhandlungen mit den sächsischen und übrigen beteiligten Eisenbahnverwaltungen eingeleitet, um die 45tägige Gültigkeit der Retourbillete auch auf den direkten Personenverkehr auf den sächsischen und süddeutschen Stationen auszudehnen. Von besonderer Wichtigkeit für die Schweiz ist aber, dass die badische Bahnverwaltung für den Verkehr badischer mit preussisch-hessischen Stationen ebenfalls die Gültigkeit der Rückfahrkarten ab 4. Juli auf 45 Tage festgesetzt hat. Die Main-Neckar-Bahn teilt mit, dass vom 4. Juli ab alle Retourkarten auf ihren Bahnen im Verkehr mit den andern Linien 45tägige Gültigkeit haben. Ebenso meldet der „Reichsanzeiger": Vom 4. Juli ab wird auch für den Verkehr der elsass-lothringischen Reichseisenbahnen die Gültigkeitsdauer der Rückfahrkarten auf 45 Tage verlängert. In der Konferenz der Vertreter der badischen, württembergischen und bayerischen Eisenbahnverwaltungen in München wurde, wie die „Frankf. Ztg." unterm 3. Juli meldet, beschlossen, bei ihren Regierungen baldmöglichste Einführung der 45tägigen Rückfahrtskarten im preussisch-süddeutschen Wechselverkehr, im süddeutschen Wechselverkehr und im internen Verkehr der süddeutschen Einzelstaaten zu beantragen.

Naiv. Frau: „Der Hecht, den Sie mir gestern verkauft haben, war aber gar nicht mehr frisch!" — Fischweib: „Ja, Madamken, warum hab'n Se ihn nicht frieher gekooft? Ick hab'n Ihnen ja schon de janze Woche anjeboten!"

Ein Praktikus. *Gast* (zum Wirt, in einer Sommerfrische): „Warum machen Sie den jedesmal eine Notiz, wenn eines Ihrer Kinder etwas angestellt hat?" *Wirt:* „Im Sommer kann ich sie nicht durchhauen wegen den Fremden, und da kriegt dann jedes nach Schluss der Saison die ihm notierten Hiebe!"

Briefkasten.

C. L. B. Sie haben recht, im Festbericht hätte es bei der Schilderung des Feuerwerks heissen sollen: Höhen*feuer* ringsum, nicht Höhen ringsum.

C. L. Das fehlte gerade noch, dass Sie dem in letzter Zeit so berü-hmt gewordenen Herrn August Scherl Annoncenaufträge erteilten für die in seinem Verlage erscheinende „Feldpost". Herr Scherl ist nämlich der Herausgeber der „Woche". Hoffentlich genügt Ihnen diese Aufklärung.

Ein Schirmfutteral

in braunem Segeltuch, enthaltend 1 Schirm und 1 Stock, wurde anlässlich der Generalversammlung irrtümlicherweise von Brig über die Grimsel oder Furka mitgenommen. Der gegenwärtige Inhaber wird gebeten, dasselbe dem Centralbureau zukommen zu lassen zur Uebergabe an den Eigentümer.

Witterung im Mai 1901.

Bericht der schweizer. meteorologischen Centralanstalt.

	Zahl der Tage					
	mit					
	Regen	Schnee	Nebel	helle	trübe	mit stark Wind
Zürich	9	0	1	11	3	2
Basel	11	0	1	6	7	1
Neuchâtel	5	0	0	9	4	2
Genf	6	0	0	6	6	9
Bern	9	0	1	4	5	9
Luzern	14	0	0	9	7	3
St. Gallen	12	0	0	14	5	1
Lugano	14	0	0	9	9	4
Chur	10	2	0	8	10	1
Davos	10	6	0	7	5	1

Sonnenscheindauer in Stunden: Zürich 274, Basel 230, Bern 269, Genf 261, Lugano 238, Davos 177.

Frage.

Wer kennt eine gute Bezugsquelle für Flaumfedern zur Herstellung von Kissen?

Mitteilung an die Redaktion erbeten.

Vertragsbruch. — Rupture de contrat.

Marie Tremp, Saal- und Restaurationskellnerin, von Schännis.
Rosa Schweizer, Kellnerin.

Ueber **Henriette Vernay** erteilt gegebenenfalls nähere Auskunft

Das Centralbureau.

Hiezu eine Beilage.

Verantwortliche Redaktion: Otto Amsler.

STEINMANN-VOLLMER, ZÜRICH

Grosses Lager garantiert reeller ostschweizerischer Landweine

sowie nur echter Marken **Champagner-Weine.**

MONOPOL

von

A. DE LUZE & FILS, BORDEAUX

für die Schweiz, Elsass-Lothringen, Königreich Italien und Riviera.

785

Pracht-Katalog zur Verfügung.

Gebrüder Schwabenland, Mannheim, G 7, 38-46

Prämiirt: Goldene Medaille Münster i. Westf. 1899

Specialität: **Gediegene Küchen-Einrichtungen** für Hôtels, Restaurants und Cafés

Prämiirt: Grosse goldene Medaille und Ehrenpreis Frankfurt am Main 1900

Illustr. Katalog gratis.

Für Hoteliers u. Wirte.

Ein solvabler Wirtsfachmann kann als Teilnehmer und späterer Uebernehmer, zur Erstellung eines Hotel garni mit bayr. Halle eintreten. Lage im Centrum Grossbasels. Verkehrspunkt ersten Ranges.

Auf direkte Anfragen Näheres durch

220 **Hans Day, Architekt, Güterstr. 229, Basel.**

Zum verkaufen

aus Gesundheitsrücksichten, auf erstem Fremdenplatz des Berner Oberlandes, Amt Interlaken, ein gut geführtes

Hotel- und Pensionsgeschäft

mit Sommer- und Wintersaison; bedeutende Anlagen mit beiliegendem Wiesenland. Kaufpreis Fr. 200,000. Rendite durchaus nachweisbar.

Offerten befördert unter Chiffre **A 3203 Y** die Annoncen-Expedition **Haasenstein & Vogler, Bern.** 207

Wizemann's feinste Palmbutter (Cocosine)

garantiert reines Pflanzenfett, vom Kantonschemiker in St. Gallen als **gesundes Kochfett** befunden, **vortrefflich** geeignet zu **Backwerk aller Art,** wie zum **Kochen** und **Braten,**

Ca. 50 % Ersparnis im Gebrauch gegen andere Buttersorten!

empfiehlt in Blechgebinden zu 15, 25, 50 und 100 Kilo zu **Fr. 1.60 das Kilo** frei Bahnstation des Empfängers. Probedosen zu ca. 5 kg. Fr. 8.— frei gegen Nachnahme. (K 1716 G) 94

R. Mulisch, Langgasse-St. Gallen, Hauptniederlage für die Schweiz.

Associé gesucht.

Besiter eines grossen Hotels in einem Kurort an der Riviera (Italien) sucht behufs Vergrösserung einen

Socius

mit 25,000 Fr.

Offerten unter **H 212 R** an die Expedition dieses Blattes.

Glion sur Montreux.

A VENDRE HOTEL DU PARC

Eau et meubles compris, facilité de payement. Grand parc permettant agrandissement ou installations hydrothérapiques. Conviendrait aussi pour pensionnat.

S'adresser à **A. Valloton, Montreux.** 209

MAISON FONDÉE EN 1811

BOUVIER FRÈRES

NEUCHÂTEL (SUISSE)

SWISS CHAMPAGNE

DOUX * MI-SEC * SEC *

TRÈS SEC * BRUT * ROSÉ *

Bouvier Frères Neuchâtel Suisse

Se trouve dans tous les bons Hôtels suisses.

Gasthof

mit Stallung, Scheune, hübschem Garten, 3 Sälen, nebst Zubehörden, in einem best frequentierten Kur- und Industrieort des Kantons Aargau, ist gesundheitshalber mit Inventar zu verkaufen. Nachweisbarer **Umsatz Fr. 50,000.** 204

Offerten unter **Z W 4322** an die Annoncen-Expedition **Rudolf Mosse, Zürich.** (Z à 7991)

Pachtgesuch.

Hotel-Direktor (Schweizer) und tüchtiger **Küchen-Chef, suchen** Hotel I. Ranges (Jahres-Geschäft) zu pachten.

Gefl. Offerten an die Exp. d. Bl. unter Chiffre H 217 R.

Hotel-Direktor.

Tüchtiger Fachmann, repräsentabel, mit feinen Umgangsformen, in allen Zweigen der Hotellerie durchaus bewandert, solid und energisch, sprachkundig, in Buchführung und Korrespondenz perfekt, mit festem Sommerengagement in der Schweiz,

sucht

unter bescheidenen Ansprüchen mit seiner Schwester Engagement für kommenden Winter an der Riviera oder in Egypten.

Offerten befördert die Expedition der Hotel-Revue unter Chiffre **H 221 R.**

Caux, Palace Hôtel.

Pour cet établissement (350 lits) un

Directeur marié

expérimenté et capable est demandé pour l'automne prochain. Adresser les offres et références à **A. Chessex, Territet.** 222

CLICHÉS

von Hotel-Ansichten

liefert in bester Ausführung billigst

Schweizer. Verlags-Druckerei Basel.

Fromage vieux à râper d'Unterwald
Beurre frais de table de centrifuge
Beurre frais de cuisine de pure crême
Miel d'abeilles extrait pur
fournit en bonnes qualités à prix modérés

Otto Amstad à Beckenried, Unterwald.

(„Otto" est nécessaire pour l'adresse).

Médaille d'argent: Exposition universelle Paris 1900. 11

Die letzten Neuheiten in

Hochmodernen Tapeten

Muster überallhin franko.

1182

Dessins von **Otto Eckmann, Walter Leistikow, Hans Christiansen, Paul Bürck** u. a. sind in grösster Auswahl eingetroffen. Zu gefl. Besichtigung und Abnahme empfiehlt sich bestens

— Für die Herren Hoteliers Vorzugspreise. —

J. Bleuler, Tapetenlager, **Zürich,** 38 Bahnhofstrasse 38.

Kühlräume u. Eisschränke

1113

H 492 Z

Zum Verkaufen:

Auf erstem Fremdenplatz des Berneroberland (Amt Interlaken) ein

HOTEL & PENSION

mit 32 Fremdenbetten; Sommer- und Wintersaison; Jahresgeschäft. Rendite nachweisbar. Auskunft erteilt

(H 3052 Y) 194 **R. Schneider,** Notar, **Interlaken.**

CHAMPAGNE

Pommery & Greno, Reims

CARTE BLANCHE | SEC AMERICAIN | EXTRA SEC ANGLAIS

Agent général pour la Suisse, l'Italie, etc., A. A. DELVAUX, NEUILLY-SUR-SEINE.

Ein

Wirtschafts- u. Badetablissement

mit Parkanlagen in einem **Industriezentrum der Westschweiz** ist wegen Todesfall (Zag Q 51) 195

zu verkaufen oder zu verpachten.

Offerten von tüchtigen und kautionsfähigen Bewerbern sind zu richten unter Chiffre **G. K. 175** an **Rudolf Mosse, Zürich.**

Restaurant-Verkauf.

Ein seit vielen Jahren bestehendes, gut gelegenes

RESTAURANT

in einer gewerbreichen Ortschaft des Kt. Solothurn mit über 5000 Einwohnern ist wegen Familien-Verhältnissen **zu verkaufen.** Dazu gehört noch einer der schönsten Bauplätze, sehr geeignet zur Vergrösserung des Geschäftes, z. B. Errichtung einer bayerischen Halle, da in dieser grossen Ortschaft noch keine solche vorhanden ist. Dieses Geschäft liegt zwischen zwei belebten Strassen. Für tüchtige Wirtsleute sichere Existenz. Anzahlung gering. Offerten befördert die Expedition dieses Blattes unter Chiffre **H 210 R.**

AVIS.

Die vom Schweizer Hotelier-Verein eingeführten

Zeugnisformulare und Anstellungsverträge

für Angestellte können von den Vereinsmitgliedern fortwährend gegen Nachnahme bezogen werden beim

Offiziellen Centralbureau in Basel.

Zeugnisformulare:	Heft à 50 Blatt	Fr.	3. 50
	„ à 100 „	„	6. —
	„ à 200 „	„	10. —
Anstellungsverträge	(deutsch od. franz.): per 100	„	2. 50

Luftgas! Luftgas!

Gebrüder Burger, Emmishofen (Thurgau)

Spezialgeschäft für Beleuchtungswesen

Luftgas. — Acetylen. — Elektrisches Licht.

Generalvertretung der Amberger Gasmaschinenfabrik.

Prachtvolles, weisses, ruhiges Licht.

Das erzeugte Gas ist nicht explodierbar, hat keine giftigen Stoffe, vollständig russ- und dunstfrei. Der Motor kann in jedem kleinen Raume untergebracht werden, bedarf keiner Wartung, einfachste Bedienung, Vorkenntnisse in keiner Weise nötig.

Preise im Verhältnis zu anderen Lichtquellen:

16	Kerzen elektrisches Glühlicht pro Stunde	$4_{,37}$	Cts.
16	„ Acetylen	„ „ 3	„
16	„ Petroleum	„ „ $2_{,00}$	„
16	„ Amberger Luftgas	„ „ $0_{,25}$	„
16	„ Amberger Luftgas	„ „ $0_{,81}$	„

mithin kostet die 60kerzige Luftgas-Glühlichtflamme pro Stunde 3 Cts.

Prima Zeugnisse von Staatsstellen, Behörden, Fabriken, Hotels, Privaten wie Prospekte und Zeichnungen gerne zur Verfügung.

Alter Unterwaldner-Reib-Käse × × × × × ×
Frische Zentrifugen-Tafel-Butter × × × ×
Frische Nidel-Koch-Butter × × × ×
10 **Echten Schleuder-Bienen-Honig** ×
liefert regelmässig gut und billig

Otto Amstad in Beckenried, Unterwalden.

(„Otto" ist für die Adresse notwendig.)

Silberne Medaille Weltausstellung Paris 1900.

Das Heruntermachen eines Fabrikates durch die Konkurrenz ist der sprechendste Beweis für seine gute Qualität.

Nervin giebt vorzügliche **Bouillon** und würzt **Suppen, Saucen, Fisch, Gemüse** u. s. w. in feiner natürlicher Weise.

Herzrollen, kräftige, schmackhafte, natürliche Suppen sofort gebend.

Herz's

Tapioca, Haferpräparate, gekochte Mehle

von unübertroffener Güte.

Moriz Herz, Präservenfabr., Lachen

am Zürichsee. 105

HOTELIER

30 Jahre alt, welchem eine tüchtige Frau zur Seite steht, kinderlos, mit mehrjährigem eigenen Geschäft (Pacht) in der Schweiz und Italien, deutsch, franz., engl. und ital. sprechend, **sucht** für Anfang Juli oder später die

Direktion eines Hotels

zu übernehmen.

Spätere Beteiligung oder Kauf nicht ausgeschlossen.

Kaution kann in jeder Höhe gestellt werden.

Offerten an die Hotel-Revue unter Chiffre **H 7 R.**

Hotel-Pacht.

Tüchtiger fachkundiger und kautionsfähiger Hotelier sucht zum 1. Januar oder später bessere **Hotel-Pension** oder besseres **Hotel-Restaurant,** am liebsten gangbares Jahresgeschäft, pachtweise zu übernehmen. Kauf nicht ausgeschlossen.

Gefl. Offerten befördert die Expedition unter Chiffre **H 166 R.**

Für Berghotel

Ein zuverlässiger Arzt **sucht** gegen freie Station bis Schluss der Saison Stelle als

Kur-Arzt

in einem Hotel.

Beförderliche Anmeldungen unter **E 2529 Lz an Haasenstein & Vogler, Luzern.** 218

A vendre un Hôtel IIe Rang

avec grand **Café-Brasserie-Restaurant,** situé dans quartier des affaires. Bonne clientèle. Excellente occasion. (7714L)

Adr. demandes sous **case postale 11487, Lausanne.** 189

Altrenommiertes

Hotel

allerersten Ranges

(erstes Objekt am Platze) in einem internationalen, viel besuchten Badeplatze mit ständiger, vornehmer Kundschaft des In- u. Auslandes soll unter Nachweis der Rentabilität zu coulanten Bedingungen bei entsprechender Anzahlung 183

verkauft

werden.

Offerten von Selbstreflektanten unter H 6.7062 an Haasenstein & Vogler A.-G., Frankfurt a. M.

Wer nach Zürich geht,

besuche den Dolder.

84 (O. F. 7154)

Matjes-Heringe ff neue

Castlebay grosse	5 Ko.-Fass	M. 4.—
Storneway mittlere	5 „ „ „	3.50
Sardellen	Echte Brabanter 5 Ko.-Fass	M. 10.—
Caviar	grobkorn Ural pro ½ Kilo	M. 5.—
	grobkorn Astrachan „	6.50
Lachs	ff geräuchert, in dünnen Scheiben aufgeschnitten, in Dosen verpackt, lange haltbar, per Dose à ¼ Kilo netto	M. 1.20
Echte Bismarck-Heringe	pro 5 Kilo-Fass	M. 3.50
Senfheringe ff	in engl. Senf-Sauce, per 5 Kilo-Fass	M. 3.50

D. E. Schwarz, Hamburg 7.

H 3214 Q 173

Bozner Obstgewölbe

(Inhaber: FRANZ HOFER, Bozen, Tirol)

Post- u. Bahnversand von Tiroler Tafel-Obst.

Gegenwärtig noch grosse Auswahl feinster Gattungen

Tafeläpfel als: **Köstlichste, Edelrote, Mantuaner, Taffeter, Spitzlederer etc., etc.**

Compot-Aepfel

von obigen Sorten billigst.

Telegramme: *Obstgewölbe Bozen.*

Preislisten postfrei. 192

Kur- u. Hoteldirektor

tüchtiger Kaufmann, mit Ia Referenzen, kautionsfähig, dem weniger an grossem Gehalt als angenehmer Stellung gelegen,

sucht

vom 1. November cr. im In- oder Auslande passende, umfangreiche

Thätigkeit.

Vertrauensposten! Am liebsten, wenn seine äusserst tüchtige Gattin mit thätig sein könnte.

Offerten sub **R R 432** an **Haasenstein & Vogler, A. G., Berlin W 8.** H 16045 219

Für

Waschmaschinen

erzielt man die **beste Lauge** ohne weitere Zuthaten, **allein** mit

Mignon

präp. Terpentin-Salmiak-Kernseifen-Pulver.

Dasselbe ist auch das **vorzüglichste** Waschpulver zum **Kochen** der Wäsche.

Alleinige Verkäufer:

Gebr. Lustenberger, Luzern

Theaterstrasse 4

Muster zu Diensten.

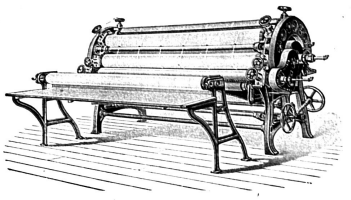

Troy Laundry Machinery Co. Ltd.

Chicago × New York × San Francisco

offerieren:

Amerik. Waschmaschinen von Fr. 400. — an.
Gebotene Vorzüge gegenüber anderen Systemen: Unerreicht schonende Behandlung bei gründlichster Reinigung, blendend weisse Wäsche bei ganz geringem Materialverbrauch. Grosse Ersparnis an Arbeitspersonal, Seife etc.

Amerik. Schwingmaschinen von höchster Tourenzahl bei absoluter Sicherheit, geräuschloser Gang.

Amerik. Dampfmangeln von 120—300 cm. Walzenlänge.

Amerik. Kragen- und Hemden-Stärkemaschinen.

Amerik. Kragen- und Hemden-Bügelmaschinen neuesten Systems, Tagesproduktion 2500 Kragen oder 500 Hemden.

Auf obige Maschinen eingeübtes Personal zur Verfügung.

Illustrierte Preiskataloge können von unseren Vertretern bezogen und die bezügl. Maschinen bei denselben jederzeit im Betrieb besichtigt werden.

Die Vertreter:

1317 **G. Heubach-Labhart,** Dampf-Waschanstalt, **Bern**
B. Rist-Hager, Dampf-Waschanstalt, **Ragaz.**

Hotel-Verkauf.

Infolge Rücktritt vom Geschäft ein im besten Betrieb stehendes

Hotel 2. Ranges

in der Stadt **Zürich** zu verkaufen. Für kapitalkräftigen Hotelier sichere Existenz.

Anzahlung 80—100,000 Fr. Anmeldungen von Agenten werden nicht berücksichtigt

Selbstreflektanten belieben frankierte Offerten sub Chiffre **H 172 R** an die Expedition einzusenden.

HOTEL

best gelegen am obern Zürichsee, mittelgross, mit grossen Lokalitäten für Hochzeiten u. Gesellschaften, von Fremden, Einheimischen u. Geschäftsreisenden, das ganze Jahr gut besucht, ist gesundheits- und Familienverhältnisse halber, auf nächsten Herbst

zu verkaufen.

Anzahlung 35—40 Mille Fr.

Offerten befördert die Expedition dieses Blattes unter Chiffre **H 9 R.**

Für Hoteliers oder Restaurateurs.

Wegen Nichtgebrauch eine Anzahl Nickelplatten in diversen Grössen, vollständig neu, von der Firma Kiefer & Cie., Basel geliefert, zu 30% unter dem Fakturpreise zu verkaufen.

A. Hürlimann, Brauerei, Enge-Zürich

(H 3174 Z) Abteilung Liegenschaften-Verwaltung. 213

Ateliers de Constructions mécaniques

ROB. SCHINDLER, LUCERNE

Spécialité d'Ascenseurs et Blanchisseries pour Hôtels.

Machines à laver
Essoreuses syst. américain
Séchoirs
Calandes sécheuses
Désinfection, Essaugeage
Coulage, Lavage, Rinçage

Azurage sans changer de machine.

INSTALLATIONS 1031
de Blanchisseries modèles.

Lavage par mouvement de lessif spécial, grand débit, pas d'usure, superbe travail.

Breveté en Suisse, France, Allemagne, Autriche, Hongrie, Italie, Belgique, Angleterre, Etats-Unis.

Ascenseurs, Monte-charges, Monte-plats, hydrauliques et électriques.

Plus de 200 installations en Suisse.

Exposition permanente des appareils à Lucerne.

Références des 1ers hôtels. → *TÉLÉPHONE.* ← *Catalogue et devis gratuits.*

Herausgegeben vom Offiziellen Centralbureau des Schweizer Hotelier-Vereins, Basel. Druck der Schweizer. Verlags-Druckerei, Basel.

Beilage zu No. 27 der „Schweizer Hotel-Revue.“

Réclame collective suisse.

(Correspondance.)

La Société suisse des hôteliers est dans une situation à tous égards prospère. C'est ce qu'ont démontré une fois de plus, les comptes de l'exercice écoulé, approuvés à l'assemblée générale de Zermatt, le 22 Juin 1901.

Le boni de cet exercice, qui doit être versé au fonds de réserve, s'élève à frs. 13,200. —. Il portera à frs. 100,000, chiffre rond, le total de ce fonds. C'est un beau denier et il convient de rendre hommage à la gestion éclairée et prudente du comité, à qui revient le mérite d'un état de chose aussi satisfaisant.

De bons esprits pensent toutefois que le moment est venu de mettre un terme à la capitalisation de tout ou partie des sommes si patiemment économisées — quand ce ne serait même pour l'intérêt de ces sommes.

Il ne semble pas, en effet, qu'il y ait nécessité, ni même utilité à laisser croitre d'avantage ce fonds de réserve.

La société des hôteliers n'est pas une de ces entreprises industrielles ou commerciales où il est nécessaire de se prémunir contre les aléas de l'avenir par l'accumulation de réserves, permettant de faire face à toutes les éventualités. C'est un „Verein“, un groupement professionnel dont le but est, avant tout, la défense d'une cause et d'intérêts communs. La constitution d'importantes réserves ne se justifierait que si la société jugeait à propos d'entrer dans la voie de la mutualité en créant, comme il en a été question, une „caisse de secours pour veuves et orphelins“. Mais précisément dans la récente assemblée de Zermatt, l'étude de cet objet a été renvoyé à une époque ultérieure, le comité jugeant nécessaire de s'entourer de renseignements plus complets avant de faire des propositions fermes. Chaque cas isolé sera jusqu'à nouvel ordre examiné à part et réglé suivant le préavis d'une commission ad hoc. Le résultat de ces expériences serait pris en considération plus tard pour l'élaboration d'un règlement sur la matière.

En attendant l'époque, encore vraisemblablement éloignée, où cette caisse de secours sera prête à fonctionner, la société des hôteliers, — dont les adhérents sont d'année en année plus nombreux, — peut envisager l'avenir sans crainte et n'a pas, à ce qui semble, à se prémunir contre les éventualités qu'il peut lui réserver, en continuant à capitaliser l'exédent annuel de ses recettes.

Mais, à quoi employer ces boni ainsi que les intérêts du fonds de réserve?

Une proposition faite à l'assemblée de Zermatt par le président de la section de Montreux, M. A. Emery, tend à affecter les réserves disponibles à une réclame intelligente dont bénéficierait l'ensemble des sociétaires. Cette proposition, formulée à l'occasion de l'examen du budget, a trouvé beaucoup d'écho dans l'assemblée et a été renvoyée au Comité pour étude et rapport.

Qu'il me soit permis d'appuyer ici en quelques mots l'opinion émise par le Président de la Section de Montreux.

L'objection principale, — à vrai dire la seule, — qui a été faite au vœu émis par M. Emery n'est pas une objection de principe. Ce sont les difficultés d'éxécution qui ont été mises en avant par le Comité de la Société suisse des hôteliers. L'honorable M. Tschumi à fait valoir qu'il était très difficile de faire pour l'ensemble d'un pays une réclame donnant satisfaction à tout le monde, chaque localité et même chaque hôtel ayant la prétention d'être expressément mentionné.

Il est certain que si l'on conçoit la réclame collective de cette manière, la solution du problème est à peu près impossible... Aussi bien n'est-ce pas ainsi que l'entendent les promoteurs de cette idée. Il ne peut être question d'énumérer toutes les stations, encore moins tous les établissements compris dans le giron fédéral. Des annonces, tableaux-réclames, notices, etc. qui seraient conçus de cette manière seraient voués à un insuccès certain.

En revanche, on peut faire connaitre au loin les beautés de la Suisse, les avantages nombreux qu'elle offre aux visiteurs étrangers, dans des brochures, des notices, des articles de journaux qui donneraient comme une vue d'ensemble du pays, en faisant ressortir ses caractères principaux.

Il conviendrait de signaler par exemple, non seulement les charmes du paysage — (et cela par l'image aussi bien que par la plume), — mais aussi le grand nombre et l'excellence des moyens de communication: chemins de fer de plaine et de montagne, électriques, à crémaillère, funiculaires, tramways, bateaux à vapeur, diligences, etc. etc. Les bienfaits du climat, le grand nombre des stations d'altitudes; la variété des cures d'air, d'eaux minérales naturelles, de lait etc. dont disposent chez nous les malades, les débilités, les convalescents; les excellentes conditions hygiéniques de nos villes et de nos campagnes sont tout autant de points à relever spécialement sans entrer, cela va sans dire, dans des détails et se livrer à des énumérations fastidieuses. Il importerait enfin d'insister sur les ressources qu'offre notre pays pour l'instruction et l'éducation de la jeunesse: universités, écoles techniques, commerciales, des arts et métiers, instituts agricoles, pensionnats, etc. L'existence de nos trois langues nationales nous assure, aussi au point de vue éducatif, une situation exceptionnellement favorable.

Ce sont là quelques idées générales qu'il y aurait lieu de développer, de mettre en valeur soit dans des publications d'une certaine étendue, soit surtout dans de courtes notices répandues à profusion, partout où l'on a le goût ou l'habitude des voyages. Il va de soi que ces publications devraient être rédigées avec le plus grand soin, dans une langue irréprochable et agrémentées d'illustrations réussies, — ceci sans préjudice à des affiches, des tableaux-réclames ingénieusement composés et d'une exécution vraiment artistique.

* * *

Une réclame générale inspirant aux touristes étrangers le désir de visiter notre pays, en leur donnant un aperçu d'ensemble, une telle réclame, disons-nous, produira certainement de bons effets. Une fois débarqués chez nous, les étrangers sauront bien faire leur choix: Ils se répartiront selon leurs goûts et leurs convenances, entre les différentes régions et les diverses stations de l'Helvétie. Les guides Baedeker et autres suffiront à les renseigner, sans qu'il soit besoin de leur macher autrement la besogne.

L'utilité d'une réclame collective ainsi comprise ne peut être sérieusement contestée. Il y a pour les hôteliers suisses *urgence* à l'entreprendre, car partout autour de nous — au Tyrol, en Italie, en France, etc. — les stations d'étrangers font de grands efforts pour attirer à elles et pour retenir le courant des voyageurs. En maint endroit, l'initiative individuelle reçoit l'appui des autorités locales ou régionales, qui ne marchandent pas leurs subsides aux entreprises créés sur leurs territoires. Livrées à leurs propres forces, les stations de notre pays trouveront dans l'association de leurs efforts et de leurs ressources le moyen de lutter, sans trop de désavantage, avec la concurrence des pays voisins. L'occasion est favorable de mettre ce principe en pratique. Les ressources financières sont à portée qu'on se mette donc à l'œuvre sans retard. *M.*

L'hôtellerie à Tunis.

M. le rédacteur de l'Hôtel-Revue, Bâle.

J'ai l'honneur de vous adresser ces lignes, à fin d'insertion dans votre honorable journal, pour les raisons suivantes, qui m'en font une nécessité.

Sous le titre „*l'hôtellerie et le mouvement des touristes à Tunis*“, vous avez publié, en date du 22 courant, des appréciations et allégations telles, sur les hôtels de Tunis en général et, en particulier, sur le mien, que le respect de la vérité et le souci de mes intérêts me font, excusez-moi, de le répéter, une nécessité de réfuter.

Je laisse aux hôtels de Tunis le soin de se défendre, n'ayant pas qualité pour le faire, et, du reste, mon hôtel seul ayant été attaqué de telle sorte par votre correspondant, que ma ruine en résulterait, si l'on y ajoutait foi.

En effet, après avoir indiqué le nombre de chambres et (Kammern) des principaux hôtels de Tunis, votre correspondant arrivant aux autres petits hôtels de moindre importance, dit-il, croit devoir informer également vos lecteurs que l'Hôtel St-Georges, classé par lui dans cette dernière catégorie, avec 30 chambres (sans Kammern, il est vrai), tenu par votre compatriote et soussigné, est installé dans une situation marécageuse (sumpfige Lage), loin de Tunis, dont le climat, déclare-t-il, est excellent. Cela signifie, surtout pour un pays d'Afrique, que l'Hôtel St-Georges est situé dans un lieu pestilentiel, et doit, conséquemment, être mis à l'index par les touristes et voyageurs soucieux d'éviter l'intoxication de miasmes paludéens.

Or j'ai choisi moi-même l'emplacement de mon hôtel dans la situation la plus saine que j'ai pu trouver, la plus belle également, car la vue s'y étend au loin sur Tunis, la campagne et la mer. — Je dois ajouter que l'emplacement de l'Hôtel St-Georges m'a été indiqué, pour ainsi dire, par la Municipalité de Tunis, qui a créé un peu plus loin le grand parc du Belvédère, relié à la ville par l'avenue de Paris, bordé de très belles villas et desservi par une ligne de tramway électrique. Pour l'édification de vos lecteurs je dois dire que le parc du Belvédère est unique en Afrique, et ferait l'orgueil de plus d'une grande ville d'Europe, tant par son étendue, sa végétation, la vue splendide dont on y jouit également, que par les attractions diverses et le casino magnifique qui en font les délices des Tunisiens. J'ajoute encore que de nombreuses et élégantes petites villas, la plupart de style arabe, s'appuient gracieusement à mon hôtel, au point de former une agglomération dénomméé par leurs propriétaires *quartier St-Georges.*

L'hôtel St-Georges, ayant arrêt de tramway, se trouve sur la dite Avenue de Paris à distance égale de la Résidence générale (900 mètres environs) que du parc de Belvédère, c'est-à-dire à cheval sur une avenue parcourue journellement par une grande partie de la population de Tunis (150,000 habitants).

Ceci dit quant à l'emplacement de l'hôtel St-Georges, il me reste à vous informer, M. le rédacteur, que j'ai fait profiter mon établissement d'une expérience de trente années passées en Suisse et à l'étranger, comme Maître d'hôtel et Directeur, et stimulé par ma nationalité, je me suis piqué d'honneur au point de ne reculer devant aucunes dépenses pour créer à Tunis un établissement de premier ordre, un véritable hôtel suisse, recommandable entre tous, par tout le confort moderne sous tous les rapports.

Enfin, et pour terminer sur un sujet qui m'est à cœur (vous le comprendrez sans peine) permettez-moi d'ajouter que votre correspondant ne doit pas bien connaître l'Hôtel St-Georges, et que je lui serai obligé de bien vouloir m'honorer d'une visite au cours de laquelle il pourra revenir sur une appréciation telle qu'on pourrait l'imputer à malveillance.

Veuillez agréer, M. le rédacteur, l'assurance de ma considération distinguée

Bernard Waldispül
de Lucerne.

Tunis, le 28 Juin 1901.

Fataler Doppelsinn. Fräulein (im Hotel, das nicht recht weiss, was es essen will): „Bitte, Herr Kellner, bestellen Sie mir lieber statt Gans einen Hering!“ Kellner (in die Küche rufend): „Also für die Gans einen Hering!“

Misstrauisch. Ein Tourist ist im Gebirge abgestürzt und gleich hinterher auch sein Führer. Tourist (verächtlich): „Na, Sie auch da?! Sie haben wohl Angst gehabt, dass ich Ihnen mit dem Führerlohn durchbrenn?“

Der weise Salomon. Zwei Gäste haben in später Stunde zu gleicher Zeit Hasenbraten bestellt; da der Wirt nur noch eine Portion vorrätig hat, entspinnt sich ein heftiger Streit zwischen den beiden, wer den Vorzug haben soll. Während sie immer heftiger werden, drückt sich der Wirt heimlich in die Küche, aus der er nach zehn Minuten zurückkehrt: „Die Sache ist erledigt, meine Herren,“ entscheidet er kurz, „ich hab' 'n selber gegessen!“

Die Schweizer Hotel-Revue

gegründet 1892, ist das offizielle und für die Mitglieder obligatorische Organ des **Schweizer Hotelier-Vereins** und vertritt als solches die Interessen der **Hotel-Industrie** und des **Fremdenverkehrs.** Die „Hotel-Revue“ ist das **einzige** schweizerische **Fachblatt,** welches **ausschliesslich** der **Hotel-Industrie** dient; sie

ist entschieden

infolgedessen und vermöge ihrer weiten **Verbreitung** in den bessern **Hotels, Pensionen und Kuranstalten** der **Schweiz, Deutschland, Tirol, Südfrankreich** und **Italien**

das geeignetste Blatt

für Geschäftsfirmen, welche mit Hotels, Pensionen und Kuranstalten in Verbindung stehen oder mit denselben in Verbindung zu treten wünschen. Die „Hotel-Revue“ hat sich seit ihres Bestehens namentlich als Insertionsorgan

für Hotel-Bedarfs-Artikel

bewährt. Die steten Erneuerungen von Aufträgen seitens langjähriger Inserenten der „Hotel-Revue“ sind ein Beweis für die Wirksamkeit von Annoncen betreffend **Hoteleinrichtungen** und **Hotel-Betriebs-Artikel,** wie solche nebenstehend aufgeführt sind.

Sie eignet sich

hauptsächlich für Inserate betreffend:

Beleuchtungs- und Heizungs-
Wasch- und Closet-Anlagen
Personen- und Gepäckaufzüge

Ameublements und Tapeten
Teppiche, Vorhänge, Lingerie
Küchen- und Keller-Utensilien

Speisenzubereitungsmaschinen
Silber-, Porzellan-, Glaswaren
Lebensmittel, sowie Getränke

Kauf, Verkauf und Pacht von
Hotels, Pensionen, Kurhäuser
Stellen-Gesuche und -Offerten

Gewissenhafte und geschmackvolle Ausführung gefälliger Aufträge zusichernd, empfiehlt sich bestens

Die Expedition.

Permanente Musterausstellung: Bahnhofplatz No. 8.

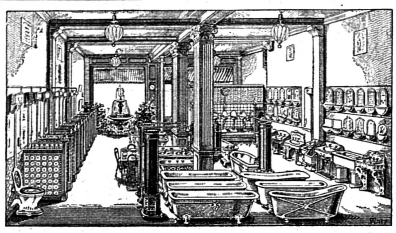

Bureau: Neugasse No. 92.

J. Brunschwyler, Installationsgeschäft, Bern

empfiehlt sich besonders den Titl.

1219 **Hotels, Pensionen u. Bade-Etablissements**

für Erstellung von

Bad- und Douchen-Einrichtungen ✻ Closets-Installationen nach den neuesten Systemen.

Gesundheitstechnische Anlagen

für

Spitäler, Schulen, Kasernen etc.

unter Zusicherung vorzüglicher und solider Ausführung.

Die 202

Kölnische Unfall-Versicherungs-Actien-Gesellschaft in Köln a. Rh.

(Garantiemittel über 12 Millionen Mark)

empfiehlt sich unter anerkannt

vorteilhaftesten Bedingungen

gegen

mässige feste Prämien ohne Nachschussverbindlichkeit

zum Abschlusse von:

Einzel-Unfallversicherungen
Eisenbahn-Unfall- und Dampfschiff-Unglück-Versicherungen
auf Lebenszeit
gegen nur einmalige Prämie
Weltreise-Versicherungen.
Radfahrer-Versicherungen.

Haftpflichtversicherungen
aller Art,
Einbruchs-Diebstahl sowie
Fahrrad-Diebstahl-Versicherungen,
Kautions- und Garantie-Versicherungen,
Sturm-Schäden-Versicherungen.

Nähere Auskunft erteilt bereitwilligst die Direktion der Gesellschaft sowie die überall leicht zu erfragenden Vertreter.

HOTEL-DIREKTOR

Schweizer, tüchtiger Fachmann, z. Z. Leiter eines Pariser Hotels, sucht auf Herbst anderweitiges Engagement, später eventuell Uebernahme des Unternehmens nicht ausgeschlossen.

Prima Referenzen und Kaution werden geboten.

Offerten befördert die Expedition d. Bl. unter Chiffre **H 187 R.**

Bürk's „Original" Wächter-Kontroll-Uhren.

*Ueber **40,000** Stück im Gebrauch.*

26 verschiedene Typen.

Für jeden einzelnen Fall wähle man das **Beste!**

Prospekte gratis und franko.

Hans W. Egli, Werkstätte für Feinmechanik, Zürich II, Gotthardstrasse 39

Centrifugen. **Spezialität in Bügelmaschinen** Centrifugen.

mit **Gas-** oder **Dampfheizung, elastischer Pression** und **automatischem Einlassapparat** für **Hand- u. Motorbetrieb.**

Einziges System, womit gestärkte Gardinen gebügelt werden können.

Maschinenfabrik **C. Seguin,** Mülhausen i. E.

Prospekt und Preisliste gratis und franko. 1269

---

zum **Würzen** der **Suppen, Bouillons und Saucen**

leistet der Hotelküche die vorzüglichsten Dienste.

Für Gross-Konsumenten ist der Bezug in Flaschen No. 5 am vorteilhaftesten.

„Maggi" zum Würzen" eignet sich infolge seiner aromatischen Geschmacks-Wirkungen namentlich auch zur Verfeinerung der Fleischglace. Es ist nicht zu verwechseln mit Fleischextrakt, mit welchem sich eine solche Verbesserung nicht erzielen lässt.

A LOUER
l'Hôtel du Faucon
Neuchâtel.

Cet excellent établissement de 2me rang, récemment remis à neuf, est pourvu de tout le confort moderne; chauffage central, éclairage électrique, etc. L'hôtel est en pleine exploitation.

S'adresser case 5771 Neuchâtel. 216

Placierungsbureau des Schweiz. Wirtevereins

1184 **Waisenhausgasse 5, II, Zürich (beim Bahnhof)**

placiert **Hotel-Personal** aufs gewissenhafteste. Wir stehen in engster Fühlung mit den beiden Vereins-Bureaux „Union Helvetia" und „Genfer Verein".

Der beste, billige, höchst schnelle und bequeme Reise-Weg

NACH LONDON

geht über **Strassburg-Brüssel-**

Ostende-Dover

Einzige Route welche **drei Schnell-Dienste** täglich führt, welche einen **direkten Schnell-Dienst** mit durchgehenden Wagen **III. Kl.** führt, deren neue Dampfer so bequem ausgestattet sind und welche unter **Staatsverwaltung** steht.

Von Basel in 17 Std. nach London.

Fahrpreise Basel-London:

Einfache Fahrt (15 Tage) . I. Kl. Fr. 119.40. II. Kl. Fr. 88.65
Hin- u. Rückfahrt (45 Tage) I. Kl. Fr. 198.— II. Kl. Fr. 146.65

Seefahrt nur 3 Stunden.

Fahrplanbücher und Auskunft erteilt gratis die Kommerzielle Vertretung der Belgischen Staatsbahnen und Postdampfer Kirschgartenstrasse 12, Basel.

Londoner Phoenix

Englische Versicherungs-Gesellschaft gegen Feuer und Chomageschaden.

Gegründet 1782.

Bezahlte Entschädigungen: Ueber 600 Millionen Franken.

Die Gesellschaft übernimmt Versicherungen auf Gebäude, Mobiliar, industrielle Risiken zu vorteilhaften Bedingungen. Sie besorgt ebenfalls die sog. **CHOMAGE-VERSICHERUNG** (Betriebseinstellung infolge Feuersbrunst). Es empfiehlt sich dieselbe ganz besonders für die Herren Hotelbesitzer. Eine grosse Anzahl Hotels jeden Ranges bereits gegen Chomage versichert.

Zur Erteilung weiterer Auskünfte, sowie zum Abschluss von Versicherungs-Verträgen beliebe man sich an die **General-Agenten** in den verschiedenen **Kantonen,** sowie an Herrn **Alfred Bourquin, Director der schweizerischen Filiale in Neuenburg** zu wenden.

Occasion. Occasion.

Gelegenheits-Kauf.

1. **Vornehmes Salon-Ameublement,** Stil Louis XVI, weiss und vergoldet, in gelb Damast, bestehend aus 2 Eck-Divans, 6 grossen Armsesseln, 12 Stühlen, Konsolen, 2 Jardinièren und 3 Vorhanggalerien.
2. **Salon-Ameublement in Pallisandre,** leichte Form: 6 Fauteuils, 6 Stühle, 1 Tisch, 1 Chiffonière und 2 Vorhanggalerien mit dazu gehörenden Vorhängen.
3. **Sehr elegantes Herren-Schlafzimmer** in vollständiger Ausstattung. Sämtliche Möbel in Ebenholz.
4. **Türkisches Fumoir** mit 2 Eck-Divans, 6 Stühlen, 1 runden Tisch und maurischer Doppelportière mit Vorhängen.
5. **Feinste Smyrna-Teppiche** von $5^1/_2$—$9^1/_2$ Meter Länge und 5—$5^1/_2$ Meter Breite, sowie **Spiegel verschiedener Grössen.**

Vorstehende, aus ersten Fabriken stammende Ameublements, welche sich besonders für Möblierung herrschaftlicher Wohnungen und von Hotels ersten Ranges eignen, werden zusammen oder auch teilweise abgegeben.

Auskunft erteilen

Gebrüder Kuoni, Zürich III

(Z à 8210) 201 **Camionnage N.-O.-B.**

RORSCHACHER

GEMÜSE- UND FRÜCHTE-CONSERVEN

Den Herren Hoteliers u. Wirten bestens empfohlen

8 goldene Medaillen und Ehrendiplome.

Schweiz. Armee-Conserven-Fabrik Rorschach

891 **BERNHARD & Cie., Kommanditgesellschaft.**

Aufnahme von Stellengesuchen nur gegen Vorausbezahlung.

Zur gefl. Notiznahme.

Diejenigen Hotels, welche noch im Besitze nicht passender Offerten (Zeugnisse und Photographien) sind, werden hiemit **dringend** ersucht, dieselben den betr. Bewerbern **beförderlichst** wieder zuzustellen.

Die Expedition der „Hotel-Revue".

Stellenofferten ✻ Offres de places

In dieser Rubrik kosten Personalgesuche bis zu 8 Zeilen, inkl. Portoauslagen für zu befördernde Offerten, Fr. 3.—, jede Wiederholung Fr. 2.—; für Vereinsmitglieder: Fr. 2.—, Wiederholungen je Fr. 1.— (Ausland: Portoauslagen extra). Inserate müssen jeweilen bis spätestens Freitag Mittag eingesandt werden, wenn sie in der darauffolgenden Samstag-Nummer erscheinen sollen.

Café-Kellnerin, gewandte, findet in ein gutes Geschäftsreisendenhotel selbständige Stelle. Offerten an die Exped. unter Chiffre 718.

Kaffeeköchin, gute, kann sofort eintreten. Höchster Lohn, gute Verpflegung und gute Behandlung. **Wald-Hotel Villingen** (badischer Schwarzwald). 688

Küchen-Brigade, vollständige, gesucht für das Mena ferten an Herrn **E. Dubs,** Chef de cuisine, 11 Quai de France, **Saarburg** (Lothringen). 706

On demande pour **Nice:** un **secrétaire d'hôtel,** 125 fr. par mois; un **concierge** pour hôtel de moyenne grandeur; une **gouvernante d'office,** salaire 50—60 fr. par mois; une **cafetière,** salaire 50—60 fr. par mois. Envoyer les offres en français à l'administration du journal, sous chiffre 714.

Stellengesuche ✻ Demandes de places

In dieser Rubrik kostes Stellengesuche bis zu 7 Zeilen, inkl. Portoauslagen für zu befördernde Offerten, Fr. 2.— (Ausland: Pr. 2.50); jede Wiederholung Fr. 1.—, Vorausbezahlung (in Marken) erforderlich. Inserate müssen jeweilen bis spätestens Freitag Mittag eingesandt werden, wenn sie in der darauffolgenden Samstag-Nummer erscheinen sollen.

Aide de cuisine. Jeune homme de 18 ans, parlant français et allemand, ayant déjà travaillé auprès d'un chef, désire place comme volontaire. Bonne recommandations à disposition. Adr. les offres à l'administration du journal, sous chiffre 737.

Chef de cuisine, français, 35 ans, sérieux, travailleur et sobre, muni d'excellents certificats et références, actuellement en saison et libre en octobre, cherche place pour l'hiver ou à l'année. Parle italien couramment. Adr. les offres à l'administration du journal sous chiffre 657.

Chef-Köchin, perfekte, sucht Stelle zu sofortigem Eintritt. Gefl. Offerten an **M. M.,** postlagernd, **Kleinhüningen** b. Basel. 722

Concierge de 30 ans cherché pour le 1er octobre ou plus tard engagement dans une maison sérieuse. Adresser les offres à l'administr. du journal sous chiffre 720.

Concierge, der vier Hauptsprachen mächtig, sucht Engagement in Hotel I. Ranges. Referenzen zur Disposition. Offerten an die Exped. unter Chiffre 615.

Concierge od. Conducteur, Schweizer, 27 Jahre alt, englisch perfekt, mit prima Zeugnissen, sucht Stelle. Offerten an die Exped. unter Chiffre 655.

Direktor (zweiter)-Chef de réception. Junger Mann, 27 Jahre, militärfrei, vier Hauptsprachen, gegenwärtig Chef de réception in Hotel ersten Ranges, sucht auf Mitte November ähnliche oder II. Direktor-Stelle in feinem Hause der Riviera oder Italien. Beste Referenzen. Offerten an **P. R., Hôtel de l'Europe, Aix-les-Bains.** 654

Femme de chambre d'hôtel, bien expérimentée, connaissant l'allemand et le français, demande de suite place pour saison ou à l'année. Bons certificats à disposition. S'adresser à **Mme. Schneider,** Rue Chaponnière 5, **Genève.** 698

Gérant, junger, rutinierter, seriöser Geschäftsmann, sprachkundig, z. Z. in erstklassigem Badeetablissement thätig, sucht seine Stelle auf nächsten Herbst, event. auch erst auf Frühjahr 1902, zu ändern. Derselbe wäre unter Umständen auch geneigt, ein kleineres, rentables Hotel pachtweise zu übernehmen. Offerten an die Exped. unter Chiffre 702.

Kellnerlehrling. Jüngling von 18 Jahren sucht Stelle in gutem Hause der franz. Schweiz, als Kellnerlehrling, eventuell gegen Bezahlung. Eintritt nach Belieben. Offerten an die Exped. unter Chiffre 707.

Koch, 27 Jahre alt, der italienischen Sprache mächtig, sucht Stelle als Chef oder Saucier, nach der Riviera oder italienischen Schweiz. Gelernter Conditor, selbständiger Arbeiter. Gute Zeugnisse zu Diensten. Offerten an die Exped. unter Chiffre 692.

Kochlehrstelle sucht ein junger, thätiger Mann, welcher ein wenig die Zuckerbäckerei kennt. Gefl. Offerten an: **A. Hunziker, Vevey.** H. 272 V. 214

Küchengouvernante, durchaus tüchtig, sucht für kommende Winter-Saison Stelle in erstes Hotel; am liebsten nach dem Süden. Eintritt 15. November oder 1. Dezember. Zeugnisse und Photographie zu Diensten. Offerten an die Exped. unter Chiffre 719.

Küchengouvernante od. Controleuse. Ein Hotelbesitzer wünscht seine in jeder Beziehung empfehlenswerte Gouvernante in ein gutes Hotel im Süden, für die nächste Wintersaison zu placieren. Gefl. Offerten an die Exped. unter Chiffre 674.

Liftier. Anständiger junger Mann von 21 Jahren, Zürcher, gesund und kräftig, etwas französisch sprechend, militärfrei, sucht per Monat Juli Stelle als Hausbursche, Liftier oder dergl., in Hotel der Inner- oder franz. Schweiz. Zeugnisse zu Diensten. Offerten an die Exped unter Chiffre 682.

Maître d'hôtel ou secrétaire-caissier. Württembergeois, présentant bien, au courant de la comptabilité et sachant les 3 langues ainsi qu'un peu l'italien, cherche engagement comme maître d'hôtel ou secrétaire-caissier, pour la saison d'hiver, en Italie ou en Egypte. Bonnes références. Prière d'adresser les offres à l'administration du journal sous chiffre 715.

Oberkellner, der 3 Hauptsprachen mächtig, mit prima Referenzen, sucht Stelle in grösseres Hotel, für sofort oder Saison. Offerten an die Exped. unter Chiffre 485.

Oberkellner, Schweizer, 31 Jahre, der vier Hauptsprachen mächtig, mit prima Zeugnissen, sucht Engagement auf kommende Wintersaison nach dem Süden oder Jahresstelle in der Schweiz. Gefl. Offerten unter Chiffre 579 an die Exped.

Oberkellner, Schweizer, 26 Jahre alt, deutsch, französisch und englisch sprechend, gegenwärtig in grösserem Etablissement der französ. Schweiz als solcher thätig, sucht, gestützt auf prima Referenzen, für kommende Wintersaison Stelle in gleicher Eigenschaft. Offerten an die Exped. unter Chiffre 676.

Oberkellner, Schweizer, 29 Jahre alt, der 4 Hauptsprachen mächtig, im Besitze guter Zeugnisse, sucht Engagement für die Wintersaison. Gefl. Offerten an die Exp. unter Chiffre 700.

Oberkellner, Deutscher, 28 Jahre alt, der 4 Hauptsprachen mächtig, sucht, gestützt auf prima Referenzen, Stelle in gleicher Eigenschaft, für kommende Wintersaison, nach dem Süden. Offerten an die Exp. unter Chiffre 675.

Oberkellner, 32 Jahre alt, der drei Hauptsprachen mächtig, mit prima Zeugnissen und Referenzen aus nur Häusern ersten Ranges, sucht für die Wintersaison Engagement in grösseres Hotel. Offerten an die Exped. unter Chiffre 690.

Oberkellner. Junger Mann, 30 Jahre, fachtüchtig und sprachkundig, im Besitze von prima Zeugnissen und Referenzen, seit Jahren Leiter eines mittelgrossen Sommer-Hotels, sucht Winter-Stellung als Oberkellner oder Gérant, in gutem Hause. Offerten an die Exp. unter Chiffre 710.

Oberkellner, gegenwärtig maître d'hôtel in Haus ersten Ranges, mit prima Referenzen, sucht Winterengagement. Eintritt November. Offerten an die Exped. unter Chiffre 705.

Oberkellner, Schweizer, 27 Jahre alt, der 3 Hauptsprachen mächtig, gegenwärtig in feinstem Hause in Holland als solcher thätig, sucht für kommende Wintersaison Stelle nach dem Süden, Riviera oder Italien. Offerten an die Exped. unter Chiffre 703.

Portier, mittleren Alters, deutsch, französisch und ziemlich englisch sprechend, sucht, gestützt auf gute Zeugnisse, so bald wie möglich passende Stelle. Offerten an die Exped. unter Chiffre 708.

Portier (erster), 23 Jahre alt, beider Sprachen mächtig, im Hotelfach gut bewandert, sucht, gestützt auf gute Zeugnisse, Stelle als I. Portier oder allein, zu baldigem Eintritt. Jahresstelle bevorzugt. Gefl. Offerten an die Exped. unter Chiffre 717.

Saaltochter (erste). Eine jüngere, brave Tochter, gewandt und selbständig im Restaurations- und Saalservice, sucht Engagement auf kommende Wintersaison, nach dem Süden oder Jahresstelle in der Schweiz. Zeugnisse und Photographie zu Diensten. Gefl. Offerten an die Exped. unter Chiffre 693.

Saaltochter. Eine Tochter, der drei Hauptsprachen mächtig, sucht Stelle in ein feineres Restaurant oder als erste Saaltochter. Eintritt sofort oder nach Wunsch. Offerten an die Exped. unter Chiffre 689.

Saaltochter (erste), der 4 Hauptsprachen mächtig, gesetzten Alters, sucht, gestützt auf prima Zeugnisse, Engagement nach dem Süden, für Wintersaison. Würde event. Restaurant-Stelle annehmen. Gefl. Offerten an die Exped. unter Chiffre 711.

Saal-Volontärin. Eine gut erzogene Tochter, beider Sprachen mächtig, im Service schon etwas bewandert, wünscht Stelle in obiger Eigenschaft. Offerten an die Exped. unter Chiffre 723.

Secrétaire, parlant et écrivant parfaitement l'anglais, le français et l'italien, connaissant à fond la comptabilité, ayant rempli cette position pendant 4 ans dans un hôtel à Venise, cherche Engagement. Bonnes références. Adresser les offres à l'administration du journal, sous chiffre 701.

Sekretär, Deutscher, 26 Jahre, mittelgross, sucht sofort Engagement. Perfekt englisch und französisch in Wort und Schrift. Bureau oder Reception. Beste Referenzen. Gefl. Offerten an die Exped. unter Chiffre 670.

Sekretär. Deutschschweizer, 25 Jahre alt, der drei Hauptsprachen mächtig, wünscht auf August, September oder Oktober Stelle zu verändern. Gegenwärtig in einem der grössten erstklassigen Hotels am Genfersee als Sekretär-Kassier und in Reception thätig. Beste Referenzen. Italien bevorzugt. Offerten an die Exped. unter Chiffre 687.

Sekretär-Kassier (erster), 29 Jahre alt, kaufmännisch gebildet, der vier Hauptsprachen in Wort und Schrift vollkommen mächtig, absolut zuverlässiger und selbständiger Arbeiter, erste Kraft, kautionsfähig, gegenwärtig in Hotel I. Ranges in Pontresina thätig, sucht Engagement per 1. Oktober. Offerten an die Exped. unter Chiffre 724.

Sekretär, Schweizer, deutsch, französisch und englisch, doppelte Buchhaltung (speziell Kolonnensystem), gegenwärtig in gleicher Stellung in einem der ersten Engadiner Hotels, sucht Engagement für Wintersaison, im Süden. Prima Referenzen. Offerten an die Exped. unter Chiffre 704.

Sekretär (erster), Schweizer, 24 Jahre alt, der drei Hauptsprachen vollkommen mächtig, sucht auf kommende Winter Stelle in obiger Eigenschaft, am liebsten Receptionsstelle. Gegenwärtig in erstklassigem Schweizerhotel als Chef de réception thätig. Offerten an die Exped. unter Chiffre 728.

Sekretär (zweiter), junger Schweizer, $20^1/_2$ Jahre alt, kaufmännisch gebildet, französisch und englisch sprechend und korrespondierend, mit Kenntnissen des Italienischen, sucht Wintersaisonstelle. Süd-Italien oder Orient bevorzugt. Gute Zeugnisse zu Diensten. Offerten an die Exped. unter Chiffre 709.

Sekretär, sprachenkundig, in allen Branchen erfahren, sucht Saison- oder Jahresstelle. Offerten an **H. K. No. 112, Eulerstrasse 78, Basel.** 726

Serviertochter. Eine jüngere Hoteltochter, gewandt und selbständig im Saal- und Restaurationsservice, deutsch, französisch und italienisch sprechend, sucht Engagement für sofort oder für kommende Wintersaison. Offerten an die Exped. unter Chiffre 712.

Vertrauensstelle sucht ein gebildetes Fräulein, 22 Jahre, sprechend, im Hotelwesen bewandert, für Wintersaison, im Süden. Offerten an: **S. Davatz, Waldhaus Vulpera** (Engadin). 716

Zimmermädchen, tüchtiges, deutsch, französisch und italienisch sprechend, sucht Stelle zu baldigem Eintritt. Gute Zeugnisse und Photographie zur Verfügung. Offerten an die Exped. unter Chiffre 713.

Zimmermädchen, durchaus bewandert, kennt auch den Saal-Service, sucht sofort Stelle. Zeugnis und Photographie zu Diensten. Offerten an: **L. S., poste-restante, Luzern.** 721

Zimmermädchen, tüchtiges, dreier Sprachen mächtig, sucht Stelle auf nächsten Winter, in feines Hotel. Offerten an die Exped. unter Chiffre 725.

Zeugnishefte & Anstellungsverträge

stets vorrätig für Mitglieder.

Offizielles Centralbureau in Basel.